

**DECLARATION**  
**DE LA CFTC SANTE-SOCIAUX ET DE L'UNSA SANTÉ-SOCIAUX**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANFH**  
**DU MERCREDI 21 JUIN 2017**

Mme la Représentante de la Ministre,  
Madame la Directrice de la DGOS,  
Monsieur le Président,  
Madame la Directrice Générale,  
Mesdames et Messieurs et Cher(e)s Collègues Représentants des personnels,

En préambule et à la lecture du rapport d'activité, nos deux composantes la CFTC Santé-Sociaux et l'UNSA Santé-Sociaux remercient l'ensemble du personnel de l'ANFH Nationale et aussi ceux de nos régions pour leur professionnalisme et le service rendu aux hospitaliers.

Nous saluons toutes les délégations régionales présentes à cette AG.

Nous avons bien décortiqué ce rapport d'activité et nous ne manifestons pas de désaccord sur l'activité de notre OPCA.

**Evidemment l'UNSA Santé-Sociaux et la CFTC Santé-Sociaux profitent de ce temps de parole pour exprimer leur désaccord absolu sur le hold up effectué sur nos fonds réservés à la formation de notre personnel de santé.**

Nous exprimons une position claire sur la saisie de nos fonds par l'état afin de présenter un ONDAM soi-disant «équilibré» mais qui cache un financement «déguisé» des GHT.

Nous constatons que les GHT apportent peu aux hôpitaux, sinon :

- Une éventuelle dilution du dialogue social,
- La dépersonnalisation administrative des hôpitaux publics,
- Des complications et non des simplifications sur la façon dont fonctionnent nos établissements.

Les acteurs qui ont pris la responsabilité de ponctionner les ressources pour la formation des hospitaliers, ne sont plus aux commandes aujourd'hui.

Le mal est fait et nous demandons fermement à notre Ministre de la Santé de surseoir au deuxième prélèvement de 150 millions d'euros prévu cette année.

Ces fonds importants sont gérés par les instances nationales dans le cadre du paritarisme auquel nous sommes très attachés. Notre action est naturellement guidée par le principe de solidarité qui s'exprime au travers de la mutualisation.

Nous connaissons l'efficacité du paritarisme et ce paritarisme est le socle de nos valeurs...

Pour nos deux composantes l'UNSA Santé-Sociaux et la CFTC Santé-Sociaux, nous n'accepterions pas la remise en cause du paritarisme cher à nos convictions.

Notre nouvelle Ministre de la Santé doit nous entendre sur ce point, si nous voulons renouveler un dialogue social de qualité.

Nous défendrons de façon déterminée le respect que l'on doit aux partenaires sociaux et n'accepterons pas des décisions arbitraires et injustes qui remettent en cause les relations de confiance que nous avons avec la FHF et avec notre tutelle.

**Nous maintenons notre raisonnement qui est le suivant:**

- Soit l'ANFH a constitué des réserves anormalement élevées et non justifiées au détriment des hospitaliers, dans ce cas, nous portons tous une lourde responsabilité,
- Soit la gestion de l'ANFH est saine et consolidée, l'Etat commet un acte abusif en saisissant nos fonds.

Au début de ce grand changement politique, le service public hospitalier, son personnel médical et non médical et ses décideurs ont besoin de retrouver une sérénité.

**Concernant ce rapport d'activité :**

**Nous votons malgré tout favorablement pour ce rapport d'activité en solidarité avec notre direction générale et nos collègues administrateurs....**

Je vous remercie de votre attention.

La CFTC Santé Sociaux et l'UNSA Santé Sociaux